

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
République Française

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
--------------------------------------	-------------	---

11	11	11
----	----	----

Date de la convocation :
10.03.2011

Date d'affichage :
18.03.2011

Objet de la délibération :
AUTORISATION AU MAIRE
A SIGNER LA CONVENTION
DE PARTENARIAT
FINANCIER AVEC
L'ASSOCIATION JEUNESSE
ANIMATIONS LOISIRS POUR
2011

Acte rendu exécutoire
Compte tenu de sa transmission
en Sous-Préfecture le 18.03.2011

Le Maire,
J.F BORIE,

SEANCE DU 16.03.2011

L'an deux mille onze et le mercredi seize mars à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de BEAULIEU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-François BORIE, Maire.

Présents : Mesdames : J. DELEUZE - D. COMBALUZIER –
MD ESPENEL

Messieurs : JF BORIE – JC MATHIEU – R. QUENTIN
JM TARDIF – L. CHALVET – ANDRE C.
G. MERCA – JP ROGIER

Secrétaire de séance : Mr Jean-Paul ROGIER

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention pour l'année 2011 entre la commune de BEAULIEU et l'association Jeunesse Animations Loisirs.

Cette convention définit les conditions de partenariat financier entre l'association Jeunesse Animations Loisirs et la commune de BEAULIEU pour l'année 2011. Elle permettra de demander une aide à la Caisse d'Allocations Familiales.

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat financier entre la Commune de BEAULIEU et l'association Jeunesse Animations Loisirs pour l'année 2011 et à demander une aide à la Caisse d'Allocations Familiales ;

- S'ENGAGE à voter au Budget 2011, la participation financière correspondant à l'année 2011.

Certifié conforme,

Le Maire,
JF BORIE,